



SOCIETE MINIERE DE BISUNZU

ID.NAT. : 5-910-N79880N ; RCCM : GOM/RCCM/14-B-0009 ;
NIF: A1407282G; IMPORT-EXPORT: 0023/AW-18/I000889NK/Z

Goma, le 9 aout 2019

N/Réf. : 197 SMB/GM-NK/.. 08 /2019

Transmission copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial en charge des Mines du Nord-Kivu ;
- Monsieur le Commissaire Provincial de la PNC ;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologie du Nord-Kivu ;
- Monsieur le Directeur Provincial du SAE-MAPE ;
- Monsieur le Représentant BSP ;
- Madame la Présidente de la Chambre des Mines ;
- COOPERAMMA ;
- Monsieur le Président de la Société Civile du Nord-Kivu ;

(TOUS) Goma/Nord-Kivu

- Monsieur l'Administrateur du Territoire de Masisi ;
- Monsieur le Fonctionnaire Délégué du Gouverneur à Rubaya ;
- Monsieur le Commandant de la Police des Mines et Hydrocarbures/Escadron Sake ;

Masisi/Nord-Kivu

A Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du Nord-Kivu ;

à Goma/Nord-Kivu

Objet : Demande d'intervention suite aux récents incidents sur le site de la SMB

11, Av du Golf Q. Katindo C. Goma /Goma-Nord-Kivu
Tél : (+243)890004513 – (+243)999175781 (+243)811342401
BP 103 Goma

Site : www.smb-sarl.com

E-mail : info@smb-sarl.com

République Démocratique du Congo



SOCIETE MINIERE DE BISUNZU

ID.NAT. : 5-910-N79880N ; RCCM : GOM/RCCM/14-B-0009 ;
NIF: A1407282G; IMPORT-EXPORT: 0023/AW-18/I000889NK/Z

Nous avons le regret de vous approcher pour ce dont repris en objet de la présente,

En effet, la Société Minière de Bisunzu, SMB Sarl en sigle, regrette l'incident du samedi 3 aout 2019 occasionnant la mort d'un civil dans une situation où des voleurs ont attaqués les habitants se trouvant sur son périmètre PE 4731. Une fois appréhendés, les voleurs ont été escortés par la police territoriale avec l'appui de la PMH pour empêcher la population de les « lyncher ». Lors de ces troubles, un policier de la PMH a tiré sur un civil, qui a ensuite succombé à ses blessures.

De plus en plus, le trafic des minerais avec des procès inadéquats par l'Auditorat Militaire, et la propagande de certains leaders politiques et membres de la coopérative COOPERAMMA font qu'il existe une tension persistante qui doit être apaisée par votre autorité.

Nous pensons qu'une formation continue de la PMH est nécessaire ainsi qu'un entretien entre la société minière de Bisunzu et le Gouverneur de la province pour débattre de la problématique de la présence de la COOPERAMMA sur le périmètre PE 4731. Des villages et des écoles situés au dessus des gisement risquent aussi de s'écrouler malgré l'insistance de la SMB de les évacuer. Tous ces faits ne font qu'aggraver les relations de la SMB et COOPERAMMA et doivent être étudié et réglé définitivement pour empêcher que de tels incidents ne se reproduisent dans l'avenir.

Nous souhaitons que le commissariat de Police puisse remplacer immédiatement après enquête tout agent de la PMH impliqué dans ce malheureux dossier.

Nous vous demandons, en votre qualité de garant du bon fonctionnement de la Province, de prendre des mesures idoines pour mettre fin à cette série d'incidents forts déplorables,

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de nos vifs sentiments.

MWANGACHUCHU Ben



11, Av du Golf Q. Katindo C. Goma /Goma-Nord-Kivu
Tél : (+243)890004513 – (+243)999175781 (+243)811342401
BP 103 Goma

Site : www.smb-sarl.com

E-mail : info@smb-sarl.com

République Démocratique du Congo